

Grèce : feu vert au Rafale, les frégates en suspens

Samedi 12 septembre, dans le cadre d'un plan de modernisation des armées helléniques, le premier-ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, a annoncé la volonté d'Athènes d'acquiescer auprès de la France 18 avions de combat Rafale. L'affaire est maintenant sur les rails, les partenaires entrant dès cette semaine dans le dur du financement de ce projet en vue d'une notification du contrat d'ici la fin de cette année et d'une livraison des appareils aux forces aériennes grecques à partir de 2021. Afin de permettre à celles-ci de disposer rapidement de Rafale, et cela à un prix avantageux (Athènes souhaite que le contrat reste sous les 2 milliards d'euros), 12 avions seront prélevés sur la flotte de l'armée de l'Air française, les 6 autres étant livrés neufs. Sur fond de tensions avec la Turquie concernant les eaux disputées de la Méditerranée orientale, les Rafale permettront à la Grèce d'accroître sensiblement les capacités de ses forces aériennes, qui emploient déjà du matériel tricolore. Athènes est en effet un client ancien de Dassault Aviation, avec une première commande de 40 Mirage F1 en 1974, puis 40 Mirage 2000 en 1985 et enfin en 2000 l'achat de 15 Mirage 2000-5 et la modernisation de 10 Mirage 2000 au standard 2000-5. Des avions qui entre autres capacités peuvent mettre en œuvre des missiles antinavire Exocet AM39.



Trois Rafale de l'armée de l'Air (© ARMÉE DE L'AIR - JULIEN FECHTER)

A point nommé pour Dassault

Le projet des Rafale grecs vient à point nommé pour Dassault Aviation, qui cherche à garnir son plan de charge pour les années qui viennent avec pour mémoire une production minimale calée sur 11 Rafale par an. Car l'avionneur aura d'ici 2024 achevé ses programmes en cours, à savoir après la livraison des 24 Rafale égyptiens entre 2015 et 2019, celle des 36 qataris (débutées en 2019), des 36 indiens (les 5 premiers sont arrivés en Inde cet été) et des 28 derniers Rafale français actuellement en commande (152 déjà livrés). Ceux-ci (dont un pour la Marine nationale) doivent prendre le relais des programmes export en cours avec des livraisons prévues entre 2022 et 2024. Pour la suite, la France a bien prévu, dans l'actuelle loi de programmation militaire, une nouvelle commande nationale pour une trentaine d'avions. Mais elle n'interviendrait pas avant 2023 pour des livraisons à partir de 2027 seulement. Dassault a donc demandé que cette commande soit anticipée afin de sécuriser son plan de charge, ce que l'Etat ne lui a pas pour le moment accordé. Car il y a encore des opportunités à l'export, dont la Grèce à travers laquelle il faudra réaliser six appareils neufs et remplacer ceux cédés par l'armée de l'Air, soit un an et demi environ de production pour l'usine de Mérignac. Avec aussi, peut-être, des perspectives pour produire des séries plus longues, ce qui est aussi le cas pour d'autres clients comme l'Egypte. Le Rafale participe également à plusieurs compétitions, notamment en Suisse et en Finlande, deux projets visant des livraisons à partir de 2025. Et puis il y a bien entendu les appels d'offres pour les forces aériennes et l'aéronavale indiennes, portant respectivement sur 110 et 57 avions, mais avec normalement une grosse part de production en transfert de technologie.

Douche froide cet été pour les frégates françaises

Si le dossier des Rafale grecs paraît bien engagé maintenant, tel n'est plus le cas de celui des frégates que la France devait vendre à Athènes. On se souvient que le 10 octobre 2019, la ministre des Armées française, Florence Parly, avait signé avec son homologue grec [une lettre d'intention portant sur le projet d'acquisition de deux frégates de défense et d'intervention \(FDI\)](#), bâtiments de nouvelle génération déjà commandés à cinq exemplaires pour la Marine nationale, qui en prendra livraison entre 2023 et 2029. L'objectif était que Naval Group produise ces bâtiments à Lorient et complète ainsi son plan de charge en intercalant ces frégates entre leurs cousines françaises, avec des livraisons à partir de 2025.

Très portés sur la défense aérienne et les capacités de frappe en profondeur, les Grecs souhaitaient non seulement une dotation plus importante que les FDI françaises en missiles Aster, mais aussi des missiles de croisière navals, capables de neutraliser des cibles terrestres à un millier de kilomètres de distance. Une volonté qui séduisait d'ailleurs la flotte française, puisqu'elle ouvrait la voie au financement de l'intégration du MdcN sur ce type de frégate, et donc

potentiellement des siennes, ce qui n'est pas prévu aujourd'hui. Il avait dans cette perspective été proposé à Athènes une configuration à quatre lanceurs verticaux, soit trois Sylver A50 pour 24 missiles Aster 15 et Aster 30, ainsi qu'un lanceur Sylver A70 pour 8 MdCN. Las, les négociations ont échoué, notamment à cause du coût (le chiffre de 2.5 milliards circule) et, en juillet, la Grèce a signifié à la France qu'elle ne donnerait pas suite.

La Turquie pousse la Grèce à investir dans son armée

Mais les cartes des projets militaires grecs ont été rebattues durant l'été, à la faveur des tensions croissantes avec la Turquie, poussant Athènes à décider d'investir massivement dans son armée malgré les difficultés économiques du pays. D'où le grand plan de modernisation des forces armées helléniques annoncé samedi par Kyriakos Mitsotakis. Doté d'environ 10 milliards d'euros, il comprend notamment, en plus des Rafale, des missiles (dont peut-être des Meteor), des torpilles lourdes ou encore de nouveaux hélicoptères pour la marine, la construction de quatre nouvelles frégates et la modernisation des quatre unités de la classe Hydra (du type allemand Meko 200 HN) mises en service entre 1992 et 1998. Et en plus la création de 15.000 postes dans l'armée.

Ces nouveaux programmes ont vocation à renforcer les capacités militaires grecques face à la menace turque, à générer si possible de l'activité pour l'économie locale et aussi, bien entendu, à s'attirer ou renforcer le soutien de différents pays alliés. Ces commandes vont ainsi concerner plusieurs pays européens, à commencer par la France qui s'est démarquée par un engagement très franc d'Emmanuel Macron aux côtés de la Grèce et de Chypre (à qui la France a par ailleurs vendu l'an dernier une batterie côtière de missiles antinavire Exocet MM40). Mais aussi l'Allemagne, qui est pour Athènes un acteur clé dans le rapport de force avec Ankara, ainsi que les Etats-Unis (via par exemple la commande d'hélicoptères SH-60 Romeo).



Le Spetsai, l'une des quatre frégates grecques du type Meko 200 HN (© JEAN-CLAUDE BELLONNE)

Américains et Allemands notamment sur les rangs

Concernant les futures frégates grecques, les négociations exclusives avec Paris ont donc cessé et la compétition est de nouveau ouverte avec d'autres pays. Sur un projet qui n'est plus de deux unités, mais de quatre, avec probablement tout ou partie de ces bâtiments à réaliser localement. Les Américains se sont notamment positionnés avec une variante des LCS du type Freedom. Athènes pourrait donc être tenté de s'attirer par ce biais les bonnes grâces de Washington. Mais il y a aussi la solution allemande, sans doute plus intéressante politiquement dans le contexte actuel, d'autant qu'il y a parallèlement la rénovation des quatre Hydra, dont la tête de série avait été réalisée à Hambourg et les trois autres en transfert de technologie à Skaramanga. Ce serait peut-être aussi l'occasion, pour la Grèce et l'Allemagne, de solder le différend autour du programme des sous-marins du type 214. Si un appel d'offres est lancé, d'autres pays peuvent également se positionner, comme l'Italie, les Pays-Bas ou encore l'Espagne. Il a aussi été question ces dernières semaines d'un éventuel achat d'occasion de frégates britanniques du type 23, mais cette solution, bien que restant dans le domaine du possible, ne semble pas très en ligne avec les capacités souhaitées par la Grèce.

Les Français tentent de revenir dans le jeu

Face à cette évolution défavorable dans les plans concoctés l'an dernier, les Français ont imaginé différentes options pour tenter de revenir dans le jeu, avec par exemple des modèles de FDI plus légers (et donc moins coûteux) à réaliser intégralement en Grèce. Comme cela était prévu dans les années 2000 pour le projet avorté des six FREMM grecques qui devaient être produites par le chantier Elefsis. Il pourrait par exemple s'agir de faire l'impasse sur les MdCN, sachant que la Grèce dispose déjà d'une capacité de frappe en profondeur avec le missile de croisière aéroporté Scalp EG mis en œuvre sur ses Mirage 2000 et que les Rafale pourront également emporter.



La frégate Guépratte, du type La Fayette (© FRANCIS JACQUOT)

Il a aussi été question de la cession de frégates française existantes, notamment dans le but de fournir très rapidement des bateaux à la marine hellénique en attendant les constructions neuves. Des rumeurs ont couru ces dernières semaines sur la possibilité de céder, temporairement ou définitivement, les deux nouvelles FREMM de défense aérienne actuellement en construction à Lorient. Il s'agit de [l'Alsace et de la Lorraine](#), livrables en 2021 et 2022. Mais cette option, bien que théoriquement possible (la Marine nationale a déjà perdu ainsi ses deux premières FREMM Normandie au profit du Maroc et de l'Égypte) et potentiellement intéressante pour la marine hellénique du fait des capacités de ces bâtiments, poserait de graves problèmes à la flotte française. Celle-ci se retrouverait en effet dans une telle hypothèse avec un trou capacitaire majeur pendant plusieurs années, et un vrai casse-tête autour de la construction d'unités de substitution. Une autre option plus réaliste avait été envisagée : celle de céder deux des cinq frégates du type La Fayette.

© Un article de la rédaction de Mer et Marine. Reproduction interdite sans consentement du ou des auteurs.